



MASTER MANAGEMENT DU DEVELOPPEMENT **Mention Action humanitaire et sociale**

FICHE METIER : DÉVELOPPEUR URBAIN

Son objectif est notamment de former les habitants de la région où il intervient pour que les structures scolaires, médicales, agricoles mises en place puissent fonctionner sur le long terme. Le développeur local urbain mène des actions dans des domaines tels que la santé, l'aménagement du territoire, l'enseignement... Les développeurs urbains vont créer, initier et améliorer des projets urbanistiques et psycho-sociaux auprès de populations fragilisées.

1) Tâches

- Analyser régulièrement le contexte urbain et les besoins de ses habitants en infrastructures
- Développer des projets d'aménagements du territoire pour la création ou le renforcement d'infrastructures
- Développer l'implication des habitants et de la citoyenneté
- Appuyer les quartiers dans l'élaboration, la gestion et le suivi de leur plan d'investissement
- Appuyer les structures au niveau de la coordination des actions sur le territoire, la cogestion des fonds, la passation de marchés publics pour la réalisation d'infrastructures
- Assurer la coordination technique du projet : programmation, mise en œuvre et suivi des activités
- Assurer le management de l'équipe du projet
- Assurer la gestion administrative et comptable du projet
- Capitaliser les méthodes et outils, et échanger les informations et réflexions stratégiques avec l'équipe du siège

2) Responsabilités

- Conseiller et appuyer les quartiers dans leur exercice de maîtrise d'ouvrage
- Renforcer les capacités des différents acteurs impliqués dans la démarche (populations, élus et personnels communaux)
 - Favoriser la concertation et le partenariat
 - Impliquer les acteurs locaux dans la gestion des fonds mis en place par le programme (investissement, aide à la décision, renforcement des compétences)

- Accompagner la mise en place des mécanismes institutionnels de pérennisation de la démarche

3) Compétences et profil requis

- Accompagnement de politiques publiques (aspects institutionnels, financiers et techniques), de démarches territoriales (réflexions stratégiques, diagnostic partagé, animation, etc.)
- Finances publiques et fiscalité locale
- Gestion de projet de développement local en milieu urbain
- Gestion des Ressources Humaines, définition et mise en œuvre de plans de formation et développement organisationnel.
- Négociation et gestion de partenariats.
- Dialogue institutionnel

4) Qualités requises

- Ouverture d'esprit pour s'adapter à d'autres schémas culturels
- Ingéniosité
- Sens de l'analyse pour trouver des solutions au cas par cas
- Sens de la communication et de la négociation
- Esprit de management